

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

## DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 4 FEVRIER 2026

Nombre de membres  
du Comité Syndical  
du Syndicat **21**

Nombre de membres  
qui se trouvent en  
fonction **21**

Nombre de délégués :  
- présents : 11  
- représentés : 4  
TOTAL **15**

L'an deux mille vingt six, le 4 février à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

### Membres présents :

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG</b>	<b>EUROMETROPOLE DE STRASBOURG</b>	<b>SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE</b>
- M. Eric FRANCHET M. Alexandre GONCALVES - Mme Chantal JEANPERT M. Jean-Luc SCHICKELE M. Pierre THIELEN	- - M. Jean HUMANN - - M. Thierry SCHAAL M. Laurent ULRICH	- - Mme Michèle ESCHLIMANN - M. Alain JEROME - M. Denis TURIN

### Membre représenté :

Mme Marie-Reine FISCHER, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE  
Mme Catherine GRAEF-ECKERT, ayant donné procuration à M. Laurent ULRICH  
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN  
M. Pierre BURTIN, ayant donné procuration à Mme Michèle ESCHLIMANN

### Excusés :

M. Julien HAEGY de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,  
M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG  
Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,  
M. Pierre OZENNE de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,  
M. Christian HALTER du SDEA,  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE du SDEA.

---

**OBJET : FINANCES ET BUDGET – AFFECTATION DES RESULTATS 2025**

---

**N° 26-05**

**LE COMITE SYNDICAL**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-32 et L.1612-33, L.2311-5 et R. 1612-52 à R.1612-55 ;

**VU** la délibération n°26-04 de ce jour tendant à l'adoption du compte financier unique de l'exercice 2025 ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité**

**décide que**

le résultat cumulé de l'exercice 2025, d'un solde de 270 528,39 € soit affecté de la manière suivante dans le Budget Primitif de l'exercice 2026 :

	<b>Compte</b>	<b>Montant</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>	002 – Résultat de fonctionnement reporté	259 632,72 €
<b>Recettes d'investissement</b>	001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	10 895,67 €

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

*Transmis au représentant de l'Etat le : 5/02/2026*

*Publié le : 5/02/2026*